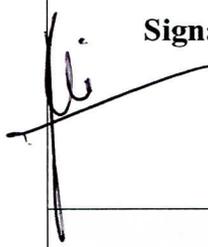
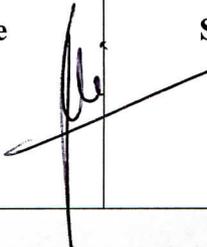
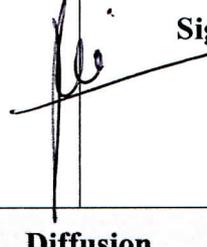


Centre Hospitalier Universitaire de Nice
 Hôpital de Cimiez
 4, avenue Reine Victoria
 BP 1179
 06003 Nice cedex 1

C.H.U.N.	Direction des Relations Humaines	Hôpital de Cimiez	3 Pages
COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT DU 29 JUIN 2010			
BULLETIN D'INFORMATION			
Mots clés :			
bulletin d'information CTE			
Rédaction	Mise à jour	Vérification	Approbation
C. Allard-Jacquin - 34600 F. Trifogli - 34627	C. Allard-Jacquin - 34600 F. Trifogli - 34627	C. Geindre - 34511 C. Allard-Jacquin - 34600	C. Geindre - 34511 C. Allard-Jacquin - 34600
Date de création :	Date de dernière mise à jour :	Date de vérification :	Date d'approbation :
29/06/2010	29/06/2010	30/06/2010	30/06/2010
Signature 	Signature 	Signature 	Signature 
Diffusion			
Date :	Emetteur :	Type :	Mode :
30/06/2010	Direction des Relations Humaines	<input checked="" type="checkbox"/> restreint <input type="checkbox"/> général	<input checked="" type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> email <input type="checkbox"/> site intranet
			Cible :
			<input type="checkbox"/> direction générale <input type="checkbox"/> directions fonctionnelles <input type="checkbox"/> services cliniques <input type="checkbox"/> services médico-techniques <input type="checkbox"/> tous services <input type="checkbox"/> tous personnels
Application		Validité	
à compter du 30/06/2010		permanente	

	DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES	CIMIEZ		Page 2 sur 3
	COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT	BULLETIN D'INFORMATION		
		Création	MàJ	Vérification
		29/06/2010	29/06/2010	30/06/2010
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Mme TRIFOGLI, 34627	Approbation	Diffusion	Application
		30/06/2010	30/06/2010	30/06/2010

Nice, le - 5 JUIL. 2010

**LE DIRECTEUR GENERAL
DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE**

COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT DU 29 JUIN 2010

Le Comité Technique d'Etablissement, au cours de sa séance du 29 juin 2010, a été informé ou a émis les avis suivants :

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 20 avril 2010

Le Comité Technique d'Etablissement a émis un avis favorable à l'unanimité.

**II - Pôle Spécialités Haut Pasteur - ORL
- Optimisation de la structure HC ORL - UF 2051**

Le Comité Technique d'Etablissement a émis un avis défavorable à l'unanimité.

III - Rapport de la commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge pour l'année 2009

Le Comité Technique d'Etablissement a émis un avis favorable à l'unanimité.

IV - Point sur l'expérimentation portant sur les cycles et roulements

Les organisations syndicales C.G.T. et SEL ont émis un avis défavorable.

Les organisations syndicales C.F.D.T., F.O. et C.F.E./C.G.C. se sont abstenues.

V - Bilan d'activité 2009 du CLIN

Les organisations syndicales F.O., C.G.T., SEL et la C.F.E./C.G.C. ont émis un avis favorable.

La C.F.D.T. s'est abstenue.

VI - Pôle Urgences - CAP ST ROCH

- **Mesures de renfort sur le poste de travail de nuit Aide soignant au CAP St Roch dans l'attente d'une amélioration des flux d'orientation des patients sectorisés sur les lits de psychiatrie générale adultes du CH Ste Marie**

Les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., SEL et C.F.E./C.G.C. se sont abstenues.

L'organisation syndicale F.O. a émis un avis défavorable.

VII - Activité du premier quadrimestre 2010

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

VIII - Rapport sur le compte financier 2009

Les organisations syndicales F.O., C.G.T. et SEL ont émis un avis défavorable.
La C.F.E./C.G.C. a émis un avis favorable.
La C.F.D.T. s'est abstenue.

IX - Rapport annuel activité 2009

Les organisations syndicales F.O., C.G.T. et SEL ont émis un avis défavorable.
La C.F.E./C.G.C. a émis un avis favorable.
La C.F.D.T. s'est abstenue.

X - Bilan social 2009

Les organisations syndicales F.O., C.G.T. et SEL ont émis un avis défavorable.
Les organisations syndicales C.F.E./C.G.C. et C.F.D.T. se sont abstenues.

XI - A la demande de l'organisation syndicale CGT :

- Paiement de la prime de laboratoire aux personnels du pôle laboratoire

- Coût des travaux détaillés, devis, factures, main d'oeuvre concernant la création du local Force Ouvrière sur l'Hôpital de Cimiez ainsi que le coût de la réfection du local CGT actuel de l'Hôpital de Cimiez

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

A la demande des organisations syndicales C.G.T. et F.O. :

- L'application au CHU de Nice du décret n° 2010-676 du 21 juin 2010 concernant la prise en charge par l'Etablissement d'une partie des abonnements correspondant au déplacement des agents entre leur résidence et leur lieu de travail.

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT



C. GEINDRE